Rapport public Parcoursup session 2025

IUT 1 GRENOBLE - ENEPS - BUT - Génie électrique et informatique industrielle

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IUT 1 GRENOBLE - ENEPS - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (4973)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 33%
Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT 1 GRENOBLE - ENEPS - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (4973)	Jury par défaut	Autres candidats	22	97	28	28	18
		Bacheliers technologiques toutes séries	0	0	0	0	0

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT 1 GRENOBLE - ENEPS - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (4973)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	2	1	1	1	5,6 %
			Masculin	95	27	27	17	94,4 %
			Total	**97**	**28**	**28**	**18**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IUT 1 GRENOBLE - ENEPS - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (4973)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	0	0	0	0 %
				Sans mention	10	0	0	0	0 %
				AB	32	1	1	1	5,6 %
				B	24	10	10	5	27,8 %
				TB	20	13	13	9	50 %
				TBF	5	4	4	3	16,7 %
				Total	**97**	**28**	**28**	**18**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT 1 GRENOBLE - ENEPS - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (4973)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	91	28	28	18	100 %
			En réorientation	3	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			Total	**97**	**28**	**28**	**18**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Général	*À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.*				
		Baccalauréat Professionnel	Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	59	21	21	16
			Autres spécialités	35	7	7	2

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Spécialité significative**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
IUT 1 GRENOBLE - ENEPS - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (4973)	Jury par défaut	Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	62,8 %	75 %	75 %	88,9 %
		Autres spécialités	37,2 %	25 %	25 %	11,1 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières Mathématiques, Physique Chimie, Enseignements techniques et professionnels, Français et Langue vivante	Notes et classements des années de première et de terminale, notes et classements de l'année en cours pour les étudiants déjà en études supérieures	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle - Orthographe Vocabulaire Qualités littéraires Capacités argumentatives	Ensemble du dossier Parcoursup	Important
	Compétences et acquis professionnels - Capacité à s'investir en stage (22 semaines pour les bacheliers professionnels), acquis en entreprise, savoir-être, savoir-faire	Champs "Expériences professionnelles ou les stages que vous avez effectués" du dossier Parcoursup + CV	Important
Savoir-être	Intérêt, motivation, sérieux, participation (toutes disciplines) - Capacité à s'investir dans la scolarité, sérieux dans les matières, rendus des travaux demandés…	Bulletins de notes de première et de terminale, appréciations des professeurs - Appréciation du chef d'établissement sur la fiche avenir	Très important
	Assiduité et comportement - Nombre d'absences de l'élève et comportement en classe	Appréciations des professeurs sur les bulletins de notes et sur la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation - Projet de formation motivé	Motivation du candidat pour le BUT GEII, cohérence avec son projet professionnel et connaissance de l'ÉNEPS	Très important
Engagements, activités et centres d’intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d’évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Résultats sous la moyenne de classe dans les matières listées dans la rubrique "Résultats académiques"
Comportement inapproprié signalé par plusieurs enseignants

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

RAS

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

- Etude quantitative (notes, classement) et qualitative (appréciations, comportement, motivation) des dossiers pour déterminer les candidats retenus pour un entretien.
- Entretien individuel des candidats
- Etablissement d'un pré classement pour étude en commission
- Etablissement du classement par la commission

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'ENEPS est une formation qui recrute uniquement des bacheliers professionnels.
Les dossiers sont lus dans leur intégralité, toutes les rubriques doivent donc être renseignées avec soin.
Vos résultats scolaires de première et terminale sont étudiés, ainsi que votre comportement (régularité, sérieux et assiduité).
En ce qui concerne les stages, pensez à indiquer ce que chacun d'eux vous a apporté en termes de connaissance et/ou de compétence.
La lettre de motivation doit être personnelle et ciblée sur la formation visée.

Signature :
Jean-Luc REBOUD,
Directeur de l'établissement IUT 1 GRENOBLE - ENEPS